



Commune de Valeyres-sous-Ursins Municipalité

Programme de législature
2021—2026



Introduction

En début de législature, la Municipalité élabore un programme afin de fixer le cadre global de ses intentions et objectifs pour les cinq ans que dure la législature. Il représente un engagement public à l'égard du Conseil Général et de la population, même s'il ne découle d'aucune base légale et n'est pas contraignant.

La législature 2021-2026 sera marquée par la révision du plan d'affectation communal, d'investissements dans les infrastructures et l'optimisation du réseau d'eau.

De multiples défis à relever avec une contrainte de taille: garder des finances communales saines.





Dicastères

Syndic



M. Blaise Chapuis 024 435 22 30 ou 079 895 47 51
blaise.chapuis@vsu1412.ch

- ⇒ Administration générale
- ⇒ Finances
- ⇒ Sécurité publique (PC, Police, Défense Incendie)

Vice-Syndique



Mme Valérie Borgognon 024 435 15 68 ou 078 710 07 04
valérie.borgognon@vsu1412.ch

- ⇒ Ecoles
- ⇒ Transports scolaires et publics
- ⇒ Affaires sociales, cultes
- ⇒ Déchets



Dicastères

Municipal



M. Yan Jeanneret 079 736 57 11

yan.jeanneret@vsu1412.ch

- ⇒ Police des constructions
- ⇒ Bâtiments (Collège, refuge, congélateur)
- ⇒ Culture

Municipal



M. Renaud Vuarraz 079 785 20 17

renaud.vuarraz@vsu1412.ch

- ⇒ Services Industriels (eaux, épuration, éclairage public, fontaines)



Dicastères

Municipale



Mme Magali Henry 076 442 85 96
magali.henry@vsu1412.ch

⇒ Travaux et environnement (Routes, forêts,
domaines, places publiques, cimetière)





Administration générale

La Municipalité a à cœur de veiller à une administration efficace au travers de cours de formation, du développement des outils informatique, comme en particulier la mise en œuvre du nouveau système comptable.

La Municipalité tient aussi à maintenir un climat de confiance au sein de l'administration communale par le respect des procédures et l'information réciproque entre elle et ses employés.

Sandra Gonin-Gaille
Boursière



Emilie Thomas
Secrétaire





Bâtiments

L'entretien et l'amélioration des bâtiments communaux se font par le biais des budgets annuels dédiés et en fonction des besoins identifiés par la Municipalité ou exprimés par les utilisateurs.

- Poursuivre l'entretien des bâtiments communaux, comme le Collège, le Refuge, le Congélateur ou le Pressoir.
- Etudier et réaliser un projet de réaffectation du bâtiment « Le Troillet ».
Au vu du potentiel de ce bâtiment, nous allons faire une étude, ceci afin de revaloriser l'espace, pour y créer, entre autre, une nouvelle salle de municipalité.
- Etudier et réaliser un projet de réaménagement du Collège, de l'administration communale et des salles de location.





Culture et sports

- Etudier et réaliser un projet de réaménagement de la place de jeux et du terrain de sport

Environnement

- Garantir la qualité de nos forêts afin de garantir le suivi des mesures respectueuses de l'environnement.

Nos 40 hectares de forêts communales sont gérés sous la surveillance du garde forestier en intégrant des mesures respectueuses de l'environnement. Un plan de gestion forestier a été révisé. La gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives du label « FSC ».





Environnement

- Améliorer le taux de recyclage des déchets par la mise en place de nouvelles filières et par la sensibilisation des habitants.
- Etudier des pistes visant à une meilleure efficacité énergétique des infrastructures communales.

Epuración

- Entretien et contrôle régulièrement le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires qui est entièrement en séparatif depuis 1995.

L'entretien du réseau s'effectue annuellement par curage et visionnage caméra. Les défauts identifiés sont répertoriés et les mesures nécessaires sont prises pour effectuer des travaux de réhabilitation.



Réservoir

- Optimisation du réseau d'eau

Continuer à suivre l'évolution des polluants dans l'eau de consommation (chlorothalonil) selon la demande du canton.

Rester attentif à l'opportunité de se raccorder au réseau d'eau Sagenord—Menthue





Finances

- Maintenir une politique financière en adéquation avec le développement des infrastructures et des prestations répondant aux besoins de la population

Poursuivre une politique budgétaire avec un taux d'imposition attractif et adapté

Mener une politique d'investissements qui tient compte de notre capacité d'autofinancement et d'un plafond d'endettement raisonnable.

Routes

- Entretien et contrôle régulièrement le réseau communal des chemins et routes.

L'entretien du réseau des chemins et des routes est suivi avec attention, la réfection de chemins en terre ou gravats et des chemins forestier sera étudié.



Systèmes d'information et de communication

- Assurer la qualité des services publics et ses leviers technologiques dans un contexte de cyberadministration
- Rajeunir le site internet, afin d'avoir un outil vivant, attractif et utile; le développer de façon continue en fonction des besoins et de la technologie
- Lancer de nouveaux projets afin de faciliter l'interaction et la communication entre l'administration et les citoyens.





Urbanisme

- Entreprendre la révision du Plan d'Affectation communal qui comprend le plan général d'affectation et le règlement de Police des constructions.

Valeyres-sous-Ursins

Valeyres-sous-Ursins, la campagne proche de la ville





Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Rue des Fontaines 2

1412 Valeyres-sous-Ursins

024.435.19.68

valeyres.ursins.vd@bluemail.ch

Retrouvez ce document sur notre site

www.valeyres-sous-ursins.ch